

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS

SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA

Siège social : 11, rue des Lilas 1082 Tunis Mahrajene.

La Société Chimique ALKIMIA publie, ci-dessous, ses états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2025 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 08 Octobre 2026. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, M.Ghazi HANTOUS et M. Wadi TRABELSI.

Société Chimique ALKIMIA SA
BILAN
(Exprimé en Dinar Tunisien)

		au 31 Décembre	
Actifs	Notes	2025	2024
Actifs non courants			
<i>Actifs immobilisés</i>			
Immobilisations incorporelles	A1	1 805 009	1 805 009
Moins : Amortissements des immobilisations incorporelles	A2	-1 802 437	-1 800 693
Immobilisations incorporelles nettes		2 572	4 316
Immobilisations corporelles	A3	123 276 250	122 682 922
Moins : Amortissements des immobilisations corporelles	A4	-91 884 169	-88 149 993
Immobilisations corporelles nettes		31 392 082	34 532 929
Immobilisations financières	A5	46 968 351	46 968 351
Moins : Provisions pour dépréciation des immobilisations financières	A5	-9 655 868	-9 655 868
Immobilisations financières nettes		37 312 483	37 312 483
Total des actifs immobilisés		68 707 136	71 849 728
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	A6	0	277 323
Total des actifs non courants		68 707 136	72 127 051
Actifs courants			
Stocks	A7	18 999 696	31 068 055
Moins : Provisions pour dépréciation des stocks	A8	-1 672 691	-1 709 849
Stocks net		17 327 006	29 358 206
Clients et comptes rattachés	A9	26 209 247	22 302 198
Moins : Provisions pour dépréciation des comptes clients	A10	-9 193 708	-9 203 694
Clients et comptes rattachés nets		17 015 539	13 098 505
Autres actifs courants	A11	17 287 151	21 684 103
Moins : Provisions pour dépréciation des autres actifs courants	A11	-37 843	-39 343
Autres actifs courants nets		17 249 308	21 644 760
Liquidités et équivalents de liquidités	A12	7 844 387	7 698 256
Total des actifs courants		59 436 240	71 799 727
Total des actifs		128 143 376	143 926 778

Société Chimique ALKIMIA SA
BILAN
(Exprimé en Dinar Tunisien)

		au 31 Décembre	
Capitaux Propres et Passifs	Notes	2025	2024
Capitaux propres			
Capital Social	C1	39 472 530	39 472 530
Réserves	C1	39 727 253	39 727 253
Résultats reportés	C1	-267 010 743	-220 900 449
Autres capitaux propres	C1	0	12 748
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		-187 810 960	-141 687 918
Résultat de l'exercice		-48 893 943	-46 110 295
Total des capitaux propres avant affectation		-236 704 903	-187 798 213
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts	P1	10 268 652	12 818 620
Provisions	P2	8 476 148	7 015 919
Total des passifs non courants		18 744 800	19 834 539
Passifs courants			
Fournisseurs & comptes rattachés	P3	210 879 045	204 708 871
Autres passifs courants	P4	125 679 430	101 287 907
Concours bancaires et autres passifs financiers	P5	9 545 004	5 893 674
Total des passifs courants		346 103 479	311 890 452
Total des passifs		364 848 279	331 724 991
Total des capitaux propres et passifs		128 143 376	143 926 778

Société Chimique ALKIMIA SA
ETAT DE RESULTAT
(Présentation autorisée)
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Résultat	Résultat	Au 31 Décembre	
		Notes	2025
Produits d'exploitation			
Revenus	R1	100 057 097	107 205 385
Total des produits d'exploitation		100 057 097	107 205 385
Charges d'exploitation			
Variation de stock de produits finis	R2	10 208 900	3 348 987
Achats d'approvisionnements consommés	R3	79 510 969	90 359 619
Charges du personnel	R4	18 694 466	16 223 857
Dotations aux amortissements et aux provisions	R5	5 147 505	5 481 610
Autres charges d'exploitation	R6	11 195 374	15 842 423
Total des charges d'exploitation		124 757 214	131 256 497
Résultat d'exploitation		-24 700 117	-24 051 113
Charges financières nettes	R7	24 580 199	22 240 205
Produits des placements	R8	568 679	174 342
Autres gains ordinaires	R9	29 119	229 367
Autres pertes ordinaires		1	1
Résultat des activités ordinaires avant impôt		-48 682 518	-45 887 610
Impôt sur les bénéfices	R10	-211 425	-222 685
Résultat net de l'exercice		-48 893 943	-46 110 295

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE (Exprimé en Dinars)

	AU 31 Décembre	
	2025	2024
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>		
Encaissements reçus des clients	100 932 868	111 168 988
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-101 349 254	-115 488 694
Intérêts payés	-2 399 010	-2 125 500
Impôts et taxes payés à l'état	-704 734	-1 536 123
Autres flux d'exploitation	2 876 992	7 317 047
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	-643 138	-664 282
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>		
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-316 005	-1 258 838
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	0	161 010
Encaissements/Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	16 679	62 417
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-299 326	-1 035 410
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>		
Encaissement s suite à l'émission des actions	0	6 007 500
Remboursement des emprunts	-2 388 141	-2 613 631
Variation des mobilisations de créances	3 198 971	412 236
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	810 831	3 806 105
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	0	0
Variation de trésorerie	-131 634	2 106 413
Trésorerie au début de l'exercice	6 889 563	4 783 151
Trésorerie à la clôture	6 757 930	6 889 563

SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA SA
NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2025

I. PRESENTATION GENERALE DE LA SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA

La Société Chimique ALKIMIA, société totalement exportatrice, régie par la loi N° 93-120 du 27 Décembre 1993, a été fondée en Septembre 1972, et a démarré sa production en 1976 à la capacité nominale théorique annuelle de 30 000 tonnes de Tripolyphosphate de Sodium (STPP ; $\text{Na}_5\text{P}_3\text{O}_{10}$) obtenu par la neutralisation de l'acide phosphorique (H_3PO_4) par le carbonate de sodium (Na_2CO_3).

Depuis 2004, la production nominale de l'usine a été portée à 140 000 tonnes de STPP par an, suite à de diverses opérations de revamping et d'augmentation de capacité. A partir du mois de juin 2021, la production nominale de l'Usine a été réduite à 70 000 tonnes par an pour les besoins de la production de nouveaux produits.

A partir du 1^{er} Juin 2021, une nouvelle Unité de fabrication d'engrais soluble « MAP cristallisé » est entrée en production. Ce nouveau projet, de 25 000 tonnes de MAP cristallisé par an ayant coûté environ 35 millions de dinars, rentre dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de diversification et de développement des activités de la Société décidée par son Conseil d'Administration.

I. Données Générales :

Forme juridique :	Société Anonyme
Capital social :	39 472 530 Dinars
Nombre d'actions	3 947 253 actions de 10 Dinars chacune
Siège social	11 Rue des Lilas; 1082 Tunis – Mahrajène
Usine	Zone Industrielle de Ghannouch – Gabès
Identifiant unique RNE	0001716L
Matricule fiscal	0001716L/A/M/000
Code en douane	121 508 M
N° d'employeur (CNSS)	50047/92
Président Directeur Général	Ali MHIRI
Commissaires aux comptes	CABINET HLB GSAUDIT&ADVISORY et CABINET AUDITING, ADVISORY, ASSISTANCE& ACCOUNTING

II. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2025 :

La production au 31 décembre 2025 a atteint 22 891 tonnes réparties en 14 220 tonnes de Tri-polyphosphate de sodium et 8 671 tonnes de MAP cristallisé contre 28 974 tonnes de STPP produites au 31 Décembre 2024, enregistrant ainsi une baisse de 21%.

La Société a réalisé au 31 décembre 2025 un chiffre d'affaires de 100 057 097 DT contre 107 205 385 DT au 31 décembre 2024 enregistrant ainsi une baisse de 6,67%.

La situation de la trésorerie est de plus en plus tendue compte tenu de la marche réduite des unités de production, de la baisse du chiffre d'affaires et des charges fixes, très importantes, de sous activités

III. REFERENTIEL COMPTABLE :

Les états financiers sont exprimés en dinars tunisiens et ont été préparés conformément aux principes et normes comptables, tels que prévus par la loi 96-112 du 30 décembre 1996 portant promulgation du système comptable des entreprises.

IV. NOTES SUR LES BASES DE MESURE ET LES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

1. Immobilisations Incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût historique et sont constituées de "logiciels" qui sont amortis sur trois ans.

2. Immobilisations corporelles :

a – méthode de comptabilisation : coût historique. Ce coût englobe le prix d'acquisition, les droits de douanes s'il y a lieu, les frets, l'assurance...etc.

b – méthode d'amortissement :

Constructions	5% l'an
Unité MAPc	5% l'an
Installations techniques, matériels et outillage	10% l'an
Matériel de transport	20% l'an
Installations générales, agencements et aménagements divers	10% l'an
Équipements de bureaux	10% l'an
Matériel pool	10% l'an
Matériel informatique	33,34% l'an

3. Participations :

Les participations de la Société sont comptabilisées au coût d'acquisition.

4. Créances libellées en devises :

Les créances libellées en devises ont été actualisées sur la base du cours de la devise étrangère tel que publié par la BCT au 31 décembre 2025.

5. Dettes libellées en devises :

Les dettes libellées en devises ont été actualisées sur la base du cours de la devise étrangère tel que publié par la BCT au 31 décembre 2025.

6. Les stocks :

☞ **Coût d'entrée :** Les stocks de matières premières et pièces de rechange sont évalués au coût moyen pondéré.

☞ **Valorisation à la date de clôture :** Les stocks sont évalués au coût historique ou à la valeur de réalisation nette si elle est inférieure. Les stocks de produits phosphatés sont évalués à leur coût de production ou à leur valeur de réalisation nette si elle est inférieure

7. Revenus :

Les revenus libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au cours moyen du mois précédent la facturation.

I. INFORMATIONS AFFERENTES AUX ELEMENTS FIGURANT DANS LE CORPS DES ETATS FINANCIERS :

A. Les actifs :

A1 – A2 – Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles accusent au 31 Décembre 2025 un solde net de **2 572 DT** contre un solde net de **4 316 DT** au 31 Décembre 2024. Le détail se présente comme suit :

Désignations	31/12/2025	31/12/2024
Logiciels	1 805 009	1 805 009
Amortissements Immobilisations incorporelles	-1 563 494	-1 561 750
Provisions	-238 943	-238 943
Immobilisations incorporelles nettes	2 572	4 316

A3 – A4 – Immobilisations Corporelles :

Les immobilisations corporelles accusent au 31 Décembre 2025 un solde net de **31 392 082 DT** contre un solde net de **34 532 929 DT** au 31 Décembre 2024. Le détail se présente comme suit :

Désignations	31/12/2025	31/12/2024
Equipements, matériels et outillages	98 069 315	97 900 959
Immobilisations en cours	1 839 753	1 414 780
Constructions	19 979 485	19 979 485
Terrain	2 281 624	2 281 624
Matériels de Transport	1 106 074	1 106 074
Amortissements Immobilisations corporelles	-91 884 169	-88 149 993
Immobilisations corporelles nettes	31 392 082	34 532 929

Evolution des immobilisations :

Désignations	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations brutes année précédente	122 682 922	121 687 896
Reclassements	277 323	331 741
Acquisitions	316 005	922 097
Cessions	0	-258 812
Amortissements Immobilisations corporelles	-91 884 169	-88 149 993
Immobilisations corporelles nettes	31 392 081	34 532 929

A5 – Immobilisations financières :

Au 31 Décembre 2025, les immobilisations financières présentent un solde net de **37 312 483 DT** contre un solde de **37 312 483 DT** au 31 Décembre 2024. Le détail se présente comme suit :

Désignations	31/12/2025	31/12/2024
Participation ALKIMIA Packaging SA	18 499 948	18 499 948
Participation Les salines de Tataouine	16 999 940	16 999 940
Participation KIMIAL spa	9 535 868	9 535 868
Participation S.T.M.C. I	100 000	100 000
Action S.A.D.G.	75 000	75 000
Participation à la B.T.S	50 000	50 000
Participation S.E.P.J.	20 000	20 000
Participation à la F.I.G	20 000	20 000
Action S.T.M.C.I capital non appelé	-50 000	-50 000
Total brut titres de participation	45 250 756	45 250 756
Provisions Immobilisations financières	-9 655 868	-9 655 868
Total brut titres de participation	35 594 888	35 594 888
Prêts au personnel à plus d'un an	93 008	93 008
Cautionnements versés	1 624 588	1 624 588
Total bruts des autres Immobilisations financières	1 717 595	1 717 595
Immobilisations financières nettes	37 312 483	37 312 483

Participation dans la société KIMIAL SPA

La Société Chimique ALKIMIA est, depuis le 17 Avril 2006, l'actionnaire majoritaire dans le capital de la Société KIMIAL SpA à Annaba en Algérie en détenant 55% de son capital social. Compte tenu des problèmes commerciaux et techniques rencontrés, depuis la date de prise de participation, ayant engendré la perte de plus des trois quarts du capital, l'Assemblée Générale Extraordinaires des actionnaires de la Société tenue le 15 Septembre 2011 a décidé la dissolution anticipée de la Société et a désigné, à cet effet, un liquidateur pour procéder à sa liquidation conformément à la réglementation algérienne.

Participation dans la société ALKIMIA Packaging

Au 19 Novembre 2009, la Société Chimique ALKIMIA a procédé à la suite d'une Assemblée Générale, à la constitution d'une Société filiale à 100% dénommée « ALKIMIA-Packaging », Société anonyme au capital de **2 000 000** DT ayant pour objet social le conditionnement du carbonate de sodium et de tout autre produit chimique.

Par décision de son AGE du 27/12/2019, le capital de cette filiale a été augmenté à **18 500 000** DT divisé en **1 850 000** actions de **10** DT chacune et ce par conversion de ses dettes vis-à-vis de la Société Chimique ALKIMIA s'élevant à **16 500 000** DT, provenant de dividendes et de réserves non versés.

Participation dans la société Les Salines de Tataouine

Au mois d'Août 2011, la Société Chimique ALKIMIA a procédé à la constitution de sa nouvelle filiale « Les salines de Tataouine » société anonyme dont elle détient 100% de son capital s'élevant à 17 000 000 DT divisé en 1 700 000 actions d'une valeur nominale de 10 DT chacune. Cette filiale a pour objet la production de sulfate de sodium dans le cadre d'une concession d'exploitation de Sebkhate Oum El Khialate à Tataouine. Les travaux de construction de l'Usine de sulfate de sodium à Sebkhate Oum El Khialate ont pris beaucoup de retard et les travaux de montage mécanique et technique ont été achevés en décembre 2015. L'entrée en production effective a été déclarée le premier Mars 2016.

En 2025 la production a atteint 81 530 tonnes de sulfate de sodium contre 80 075 tonnes en 2024. Les prix de ventes, en 2025, ont enregistré en moyenne une baisse de 12% par rapport à 2024 ce qui a impacté négativement le résultat net de l'exercice 2025 qui est passé à 2 422 601 DT contre 6 874 900 DT en 2024.

Par ailleurs, les résultats des exercices 2024 et 2025 sont en ligne avec le business plan de la Société Les Salines de Tataouine qui confirme que le projet est rentable et les cash-flows prévisionnels permettent de dégager une rentabilité appréciable et de couvrir largement les besoins de trésorerie de la Société. D'un autre coté l'évaluation de la Société sur la base des cash-flow actualisés, donnant une valeur des fonds propres largement supérieure au capital social (totalement souscrit et libéré par la Société Chimique ALKIMIA).

A6 – Autres actifs non courants

Les Autres actifs non courants se détaillent au 31 Décembre 2025 comme suit :

Désignations	31/12/2025	31/12/2024
Frais préliminaires	0	277 323
Total net	0	277 323

A7 – A8 – Stocks :

Au 31 Décembre 2025, cette rubrique présente un solde net de **17 327 006 DT** contre un solde net de **29 358 206 DT** au 31 Décembre 2024. Le détail se présente comme suit :

Désignations	31/12/2025	31/12/2024
STPP	4 310 144	14 701 901
MAP	0	2 289 610
Acide Phosphorique	2 176 673	3 168 179
Lessive de soude (Na OH)	268 293	498 440
Carbonate de sodium (Na2 C03)	7 539	0
Ammoniac brut	83 061	184 819
Fournitures consommables	5 868 620	6 256 103
Produits semi-finis	3 356 503	927 170
Stocks d'emballages	1 513 973	1 507 116
Matières consommables	1 040 113	1 203 074
Produits résiduels (Boues)	374 779	331 644
Provisions pour dépréciation des stocks	-1 672 691	-1 709 849
Total net	17 327 006	29 358 206

A9 – A10 – Clients et comptes rattachés :

Au 31 Décembre 2025, les clients et comptes rattachés présentent un solde net de **17 015 539 DT** contre un solde net de **13 098 505 DT** au 31 Décembre 2024. Le détail se présente comme suit :

Désignations	31/12/2025	31/12/2024
Clients locaux	1 757 006	2 142 534
Clients étrangers	15 234 992	10 743 336
Effets à recevoir	24 000	223 079
Clients douteux	19 163 606	19 163 606
Indemnisations assurances	-9 970 357	-9 970 357
Provisions pour dépréciation des comptes client douteux	-9 193 708	-9 203 694
Total net	17 015 539	13 098 505

Les provisions pour dépréciation des comptes clients, s'élevant à **9 193 708 DT**, se détaillent comme suit :

Au 31 décembre 2019, la Société Chimique ALKIMIA avait constitué une provision de **8 458 460 DT** au titre du risque de non-recouvrement des créances détenues sur le client indien **ARDOR**, après déduction des remboursements reçus des compagnies d'assurance conformément aux dispositions contractuelles.

Au cours de l'exercice 2020, la société a enregistré une provision complémentaire de **586 834 DT**, correspondant :

- À des factures locales restées impayées pour un montant de **112 606 DT** ;
- Ainsi qu'à deux factures de client **KIMIAL SPA** relatives au transfert de savoir-faire, pour un montant total de **474 228 DT**.

En 2022, une dotation supplémentaire de **132 826 DT** a été comptabilisée afin de couvrir le risque de non-recouvrement des créances détenues sur le client **Karrennet**, à la lumière des difficultés de règlement constatées.

Enfin, en 2024, une provision de **25 573 DT** a été constituée au titre du risque identifié sur la créance du client **Source Chimique**, conformément au principe de prudence appliqué par la Société

En 2025, une reprise a été constaté par la société sur la créance pour un montant de **9 985 DT**

A11 – Autres actifs courants :

Au 31 Décembre 2025, les autres actifs courants présentent un solde net de **17 249 308 DT** contre un solde net de **21 644 760 DT** au 31 Décembre 2024. Le détail se présente comme suit :

Désignations	31/12/2025	31/12/2024
Compte courant Les Salines de Tataouine	6 975 502	10 529 527
Produits à recevoir	1 951 709	3 580 256
Divers actifs	622 816	463 147
Diverses avances fournisseurs	0	3 000
Etat impôts et taxes à reporter	535 482	461 153
Compte courant ALKIMIA-Packaging (SD)	1 175 343	616 617
Actionnaires - opérations sur le capital	5 992 500	5 992 500
Avances au personnel	33 799	37 904
Provisions pour dépréciation des autres actifs	-37 843	-39 343
Total	17 249 308	21 644 760

A12 – Liquidités et équivalents de liquidités :

Au 31 Décembre 2025, les liquidités et équivalents de liquidités présentent un solde de **7 844 387 DT** contre un solde de **7 698 256 DT** au 31 Décembre 2024. Le détail se présente comme suit :

Désignations	31/12/2025	31/12/2024
Dépôts en banque	7 837 867	1 693 448
Certificat de dépôt	0	6 000 000
Placements OPCVM	0	0
Caisses	6 520	4 809
Total	7 844 387	7 698 256

B – Capitaux propres et passifs :

Les capitaux propres de la société totalisent au 31 décembre 2025 une valeur négative de **236 704 903 DT**. Les variations intervenues au cours de l'exercice sur cette rubrique se détaillent comme suit :

Désignation	Capital Social	Réserves légales	Réserves spéciale et générales	Réserves pour fonds social	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Soldes au 31.12.2024	39 472 530	1 947 253	36 630 000	1 150 000	12 748	-220 900 449	-46 110 295	-187 798 213
Affectation résultat 2024 en résultats reportés	0	0	0	0		-46 110 295	46 110 295	0
Amortissement subventions	0	0	0	0	-12 748	0	0	-12 748
Résultat de la période close au 31.12.2025	0	0	0	0	0	0	-48 893 943	-48 893 943
Soldes au 31.12.2025	39 472 530	1 947 253	36 630 000	1 150 000	0	-267 010 743	-48 893 943	-236 704 903

Le résultat par action (Perte) est de **(12,387)** DT au titre de 2025 contre **(11,682)** DT au titre de 2024, calculés comme suit :

Exercice	2025	2024
Résultat Net	(48 893 943)	(46 110 295)
Nombre d'actions	3 947 253	3 947 253
Résultat par action	(12,387)	(11,682)

P1 – Emprunts :

Le solde du compte « Emprunts à + d'un an » s'élevant à **10 268 652 DT** au 31 décembre 2025 contre **12 818 620 DT** au 31 décembre 2024, se détaille comme suit :

Désignations	31/12/2025	31/12/2024
Emprunt BT	4 808 652	6 322 620
Emprunt STB	5 460 000	6 496 000
Total	10 268 652	12 818 620

P2 – Provisions :

Les provisions pour risques et charges s'élèvent **8 476 148DT** au 31 décembre 2025.

P3 – Fournisseurs et comptes rattachés :

Au 31 Décembre 2025, les fournisseurs et comptes rattachés accusent un solde de de **210 879 045 DT** contre un solde de **204 708 871 DT** au 31 Décembre 2024. Le détail se présente comme suit :

Fournisseurs	31.12.2025	31.12.2024
Fournisseurs d'Exploitation-Tunisie	112 952 523	116 795 269
Fournisseurs d'Exploitation-Etranger	841 290	429 903
Fournisseurs d'Exploitation-Effet à payer	82 819 900	76 088 046
Fournisseurs Immobilisation-Tunisie	228 754	89 442
Fournisseurs Immobilisation-Etranger	20 984	33 776
Frm Immobilisation Retenues de Garanties	73 087	73 087
Fournisseurs d'exploitation factures NP (Biens MM)	12 205 003	8 489 790
Fournisseurs d'exploitation factures NP (Services)	2 249 907	2 016 429
Fournisseurs FNP (écr manuelles)	-512 404	693 129
Solde	210 879 045	204 708 871

P4 – Autres passifs courants :

Au 31 Décembre 2025, les autres passifs courants accusent un solde de **125 679 430 DT** contre un solde de **101 287 907 DT** au 31 Décembre 2024. Le détail se présente comme suit :

Désignations	31/12/2025	31/12/2024
Charges à payer	106 075 927	86 367 685
Autres	1 557 099	1 560 184
Charges sociales provisionnées	6 877 950	6 281 962
Avances reçues des clients	3 819 215	1 934 866
CNSS	6 038 022	3 752 722
Produits constatés d'avance	0	23 619
Etat impôts et taxes	1 311 217	1 366 869
Total	125 679 430	101 287 907

P5 – Concours bancaires et autres passifs financiers :

Au 31 Décembre 2025, les concours bancaires et les autres passifs financiers accusent un solde de **9 545 004 DT** contre un solde de **5 893 674 DT** au 31 Décembre 2024. Le détail se présente comme suit :

Désignations	31/12/2025	31/12/2024
Mobilisations de créances	5 306 808	2 107 836
Echéances CMT à moins d'un an	3 036 677	2 858 171
Intérêts courus	115 062	118 973
Banques créditrices	1 086 458	808 693
Soldes	9 545 004	5 893 674

C – Etat de résultat :

R1 – Revenus :

Les revenus s'élèvent à **100 057 097 DT** au cours de l'exercice 2025 contre **107 205 385 DT** au cours de l'exercice 2024 et se détaillent comme suit :

Désignations	Période close au	
	31/12/2025	31/12/2024
Ventes de STPP à l'export	94 207 540	101 819 476
Vente de STPP sur le marché local	4 429 244	5 136 774
Ventes de produits résiduels (boue)	1 420 313	249 134
Total	100 057 097	107 205 385

R2 – Variation des stocks :

La variation des stocks de produits finis se détaille comme suit :

Désignations	Période close au	
	31/12/2025	31/12/2024
Stocks début de période	18 250 325	21 599 312
Stock fin de période	8 041 425	18 250 325
Variation des stocks de produits finis	10 208 900	3 348 987

R3 – Achats d'approvisionnements consommés :

Les achats d'approvisionnement consommés s'élèvent à **79 510 969 DT** au cours de l'exercice 2025 contre **90 359 619 DT** au cours de l'exercice 2024 et se détaillent comme suit :

Désignations	Période close au	
	31/12/2025	31/12/2024
Achats de matières Premières	64 588 781	74 402 299
Achats non stockés d'énergie, eau et autres matières	9 792 216	9 941 722
Achats de fournitures, consommables et emballages	3 060 911	3 018 699
Frais sur achats	209 603	237 440
Variation des stocks	1 859 459	2 759 459

Total	79 510 969	90 359 619
--------------	-------------------	-------------------

R4– Charges de personnel :

Les charges de personnel s'élèvent à **18 694 466 DT** au cours de l'exercice 2025 contre **16 223 857 DT** au cours de l'exercice 2024 et se détaillent comme suit :

Désignations	Période close au	
	31/12/2025	31/12/2024
Charges salariales	13 895 068	14 331 081
Charges sociales	3 883 078	3 147 036
Indemnité de départ en retraite	944 798	-768 788
Congés à payer	-28 477	-41 557
Autres charges du personnel	0	-443 916
Total	18 694 466	16 223 857

R5 – Dotations aux amortissements et aux provisions :

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent à **5 147 505 DT** au cours de l'exercice 2025 contre **5 481 610 DT** au cours de l'exercice 2024 et se détaillent comme suit :

Désignations	Période close au	
	31/12/2025	31/12/2024
Amortissements des immobilisations corporelles	3 734 176	3 890 410
Provisions pour risques et charges	1 230 494	1 464 958
Provisions pour dépréciation des stocks	0	76 878
Amortissements des immobilisations incorporelles	1 744	8 215
Provisions pour dépréciation des autres actifs courants	0	10 448
Provisions pour dépréciation des créances	0	25 574
Reprises sur provisions sur stocks	-37 158	0
Reprises sur / Dotations aux provisions pour contrats déficitaires	219 749	5 128
Reprise /Provisions pour dépréciation Titres	-1 500	0
Total	5 147 505	5 481 610

R6 – Autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à **11 195 374 DT** au cours de l'exercice 2025 contre **15 842 423 DT** au cours de l'exercice 2024 et se détaillent comme suit :

Désignations	Période close au	
	31/12/2025	31/12/2024
Frets et transport sur ventes	2 963 663	4 389 284
Frais d'assurances	1 846 718	1 899 993
Frais sur ventes	683 979	1 035 086

Autres charges	5 701 013	8 518 061
Total	11 195 374	15 842 423

R7 – Charges financières nettes :

Les charges financières nettes s'élèvent à **24 580 199 DT** au cours de l'exercice 2025 contre **22 240 205 DT** au cours de l'exercice 2024 et se détaillent comme suit :

Désignations	Période close au	
	31/12/2025	31/12/2024
Intérêts sur financement CT et agios	22 475 188	22 126 351
Pertes de change	2 953 687	843 735
Gains de change	-848 676	-729 881
Total	24 580 199	22 240 205

R8 – Produits financiers et produits des placements :

Les produits financiers se présentent au 31/12/2025 comme suit :

Désignations	Période close au	
	31/12/2025	31/12/2024
Produits des participations	115 000	62 300
Intérêts des placements et comptes	453 679	112 042
Total	568 679	174 342

R9– Autres gains ordinaires :

Les autres gains ordinaires s'élèvent à **29 119 DT** au cours de l'exercice 2025 contre **229 367 DT** au cours de l'exercice 2024 et se détaillent comme suit :

Désignations	Période close au	
	31/12/2025	31/12/2024
Autres produits	13 053	55 187
Produits sur éléments non récurrents	15 430	174 179
Produits sur exercices antérieurs	636	0
Total	29 119	229 367

R10 – Impôt sur les bénéfices :

L'impôt sur les sociétés s'élève au 31 décembre 2025 à **211 425 DT**.

Désignations	Période close au	
	31/12/2025	31/12/2024
Impôts sur bénéfices	211 425	222 685
Total	211 425	222 685

D – Etat des flux de trésorerie :

1. Flux provenant de l'exploitation :

Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation s'élèvent au 31 Décembre 2025 à -643 138 DT, contre -664 282 DT au 31 décembre 2024, résultant des encaissements de la somme 103 809 860 DT et des décaissements d'exploitation de -104 452 999 DT.

2. Flux provenant des activités d'investissements :

Désignation	31.12.2025	31.12.2024
Investissements de renouvellement	-316 005	-1 258 838
Variation d'immobilisations Financières	16 679	62 417
Cession d'immobilisation	0	161 010
Flux provenant des activités d'investissements	-299 326	-1 035 410

3. Flux provenant des activités de financement :

Désignation	31.12.2025	31.12.2024
Encaissement s suite à l'émission des actions	0	6 007 500
Encaissements provenant de la mobilisation des créances à l'export	3 198 971	412 236
Remboursement emprunt bancaire	-2 388 141	-2 613 631
Les flux provenant des activités de financement	810 831	3 806 105

4. Trésorerie au 31 décembre 2025 :

Au 31 décembre 2025, la trésorerie s'élève à **6 757 930** DT contre **6 889 563** DT au 31 décembre 2024.

E. Opérations avec les parties liées

a. *Groupe Chimique Tunisien*

- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » a conclu avec le « Groupe Chimique Tunisien » une convention en date du 26 Novembre 1993, modifiée par deux avenants signés respectivement en date du 22 Octobre 1998 et du 27 Septembre 2009, selon laquelle le « Groupe Chimique Tunisien » s'engage à vendre à partir de ses unités de production, à la « Société Chimique ALKIMIA S.A », qui accepte, l'acide phosphorique concentré dont elle a besoin pour son exploitation.
- Les achats d'acide phosphorique effectués par la « Société Chimique ALKIMIA S.A » dans le cadre de cette convention totalisent au titre de l'exercice 2025 un montant net de **53 890 530 DT**.
- Les achats d'ammoniac effectués par la « Société Chimique ALKIMIA S.A » auprès du « Groupe Chimique Tunisien » totalisent au titre de l'exercice 2025 un montant net de **2 932 689 DT**.

- Le solde fournisseur « Groupe Chimique Tunisien » s'élève au 31 Décembre 2025 à **154.031.851 DT** dont **78.162.451 DT** en tant qu'effets à payer.
- Le solde total des intérêts de retard réclamés par le Groupe Chimique Tunisien, contestés et non acceptés par la Société Chimique ALKIMIA mais constatés au titre du principe de prudence en charges à payer, s'élève au 31 Décembre 2025 à **105 330 961 DT**. Les intérêts provisionnés au titre de l'exercice 2025 s'élèvent à **19 580 090 DT**.

b. ALKIMIA Packaging SA

- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » a conclu avec sa filiale « ALKIMIA Packaging S.A » une convention en date du 03 Janvier 2011 qui prévoit son approvisionnement auprès de cette dernière en carbonate de sodium nécessaire à son exploitation. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration de la « Société Chimique ALKIMIA S.A » tenu en date du 10 Mai 2011.
- Les achats de carbonate de sodium effectués par la « Société ALKIMIA S.A » dans le cadre de cette convention s'élèvent au titre de l'exercice 2025 à **7 765 562 DT**. Le solde fournisseur « ALKIMIA Packaging S.A » s'élève au 31 Décembre 2025 à **24.164.112 DT**.
- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » a facturé à sa filiale « ALKIMIA Packaging S.A » des charges communes au titre de l'exercice 2025 pour un montant de **537 062 DT**.
- Le compte courant « ALKIMIA Packaging S.A » présente au 31 Décembre 2025 un solde débiteur de **1 175 343 DT**.

c. Les Salines de Tataouine

- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » a réalisé des prestations de fourniture de l'excédent d'électricité produite par l'unité de cogénération à sa filiale « Les Salines de Tataouine » pour un montant de **1 288 770 DT**.
- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » a facturé à sa filiale « Les Salines de Tataouine » des charges communes au titre de l'exercice 2025 pour un montant de **1 197 793 DT**.
- Le compte courant « Les Salines de Tataouine » présente au 31 Décembre 2025 un solde débiteur de **6 975 502 DT**.

d. La Compagnie d'Assurance et de Réassurance Tuniso-Européenne (CARTE ASSURANCES)

- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » continue à assurer tous ses risques auprès de « La CARTE Assurances ». La prime d'assurance supportée par la société dans le cadre de cette convention au titre de l'année 2025 s'élève à **1 846 718 DT**. Le solde fournisseur « La CARTE Assurances » s'élève au 31 Décembre 2025 à **3 165.933 DT**. Dont **2.992.341 DT** en tant qu'effets à payer.

F. Les engagements Hors Bilan

Les engagements hors bilan de la « Société Chimique ALKIMIA S.A » se détaillent comme suit :

1. Engagements émis

A. Hypothèques et nantissements

La « Société Chimique ALKIMIA S.A » a affecté spécialement au profit de la « Société Tunisienne de Banque (STB) et en Pari Passu avec la « Banque de Tunisie (BT) » pour sureté, garantie et conservation du remboursement du principal des emprunts obtenus auprès de ses deux banques s'élevant respectivement à 10 000 000 DT et 12 000 000 DT ainsi que toutes les autres obligations contractuelles (intérêts conventionnels et de retard, indemnités, frais et accessoires, primes d'assurances, etc.) les garanties suivantes :

a- Hypothèque immobilière de rang utile

- La totalité de la propriété sise à Tunis d'une superficie de 947 m² objet du titre foncier n° 88607 Tunis ;
- La totalité de la propriété sise à Gabes, zone industrielle, consistant en un terrain d'une superficie approximative de 128 514 m², objet du compromis de vente conclu avec l'AFI en date 26/09/1975 enregistré à la Recette des Finances de Ghannouch le 19/03/2018 ; et
- La totalité de la propriété consistant en les lots de terrain portant les n°33-1 et 33-2 sise à Gabes, zone industrielle d'une superficie de 24 000 m², objet du compromis de vente conclu avec l'AFI en date 20/10/2016 et 1/11/20216 enregistré à Gabes le 8/11/2016 à distraire du titre foncier n°321 Gabes.

b- Nantissement de rang utile

Conformément à l'article 236 et suivant du Code de Commerce concernant le nantissement de fonds de commerce, sont donnés en nantissement de rang utile, l'ensemble sans aucune exception ni réserve des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie consistant en une unité de fabrication de MAP cristallisé et de STPP sis à Gabes, zone industrielle de Ghannouch, et à Tunis, 11 Rue des Lilas.

c- Nantissement de premier rang

Conformément à la Loi n°2001-19 du 6 Février 2001 relative au nantissement de l'outillage et du matériel d'équipement professionnel, l'ensemble du matériel installé dans le fonds de commerce sis à Gabes, zone industrielle Ghannouch et à Tunis, 11 Rue des Lilas.

B. Autres engagements émis

Désignations	2025	2024
Caution en faveur de l'OMMP	6 546	6 546
Caution en faveur du G.M.G.A	10 000	10 000
Caution en faveur du ANGED	1 000	1 000
Caution OIL LIBYA	5 000	5 000

Total	22 546	22 546
--------------	---------------	---------------

► Engagements reçus

Les engagements reçus se détaillent comme suit :

Désignations	2025	2024
Cautions reçues de nos fournisseurs étrangers (EUR)	39 792	39 792
Cautions reçues de nos fournisseurs locaux (DT)	19 313	101 212

J. Continuité d'exploitation

La Société Chimique ALKIMIA a enregistré durant les cinq dernières années de lourdes pertes en raison principalement :

-de la perte d'importants clients après les diverses déclarations de Cas de Force Majeure dues aux arrêts forcés des trois Unités de production de STPP en 2016, 2017, 2018 et 2019, par manque d'approvisionnement en acide phosphorique, principale matière première, livrée par notre fournisseur unique le Groupe Chimique Tunisien.

-du prix de facturation de l'acide phosphorique très élevé, facturé par le groupe Chimique tunisien

A ce jour, la Société rencontre toujours de grandes difficultés pour s'approvisionner en acide phosphorique, en quantité suffisante auprès du Groupe Chimique Tunisien qui, selon sa stratégie, donne la priorité à l'export, mettant ainsi en difficultés les entreprises locales qui revalorisent cette matière première en fabriquant d'autres produits finis destinés à l'export. Cette situation s'est encore dégradée à la suite de l'arrêt forcé de la nouvelle Unité de fabrication d'engrais soluble (MAP cristallisé) pour non-compétitivité. En effet les prix de vente de l'ammoniac et de l'acide phosphorique facturé par le Groupe Chimique Tunisien ne permettent pas à la Société de produire du MAP cristallisé à des coûts compétitifs. Rappelons que cette nouvelle Unité ayant coûté 35 millions de dinars, a été mise en service le 1er juin 2021 et que la qualité du MAPc fabriqué a connu un grand succès sur le Marché international.

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2025 dégagent un résultat déficitaire de 48 893 943 DT et des fonds propres négatifs de 236 704 903 DT. Le résultat déficitaire s'explique notamment par des arrêts prolongés par manque d'acide phosphorique et par les prix trop chers de l'ammoniac et l'acide phosphorique facturé par le Groupe Chimique Tunisien.

Bien que la situation actuelle pourrait présenter une incertitude significative sur la capacité de la Société à poursuivre son activité, les États Financiers de la Société arrêtés au 31 Décembre 2025 ont été préparés sur la base du principe comptable de continuité d'exploitation en prenant compte principalement, les éléments suivants :

La Société a préparé un plan de sauvetage, très prometteur, validé par son Conseil d'Administration le 21 juillet 2021 et confirmé le 14 octobre 2021. Ce plan repose sur les actions suivantes :

- La production de 35 000 tonnes de STPP, technique et alimentaire, en adaptant et réaménageant l'Unité U-1000 conformément aux normes d'hygiène et sanitaire requises.
- • La réalisation du Projet de production de 80 000 tonnes de NPK par la reconversion de l'Unité U-1500 pour un budget de 12 MDT.
- • La réalisation d'un plan d'Assainissement Social.

- La production de 50 000 tonnes d'un autre engrais, le sulfate d'ammonium, par la reconversion de l'Unité U-600 pour un budget de 20 MDT.

La mise en œuvre de ce plan est très en retard et les discussions entre actionnaires sont en cours pour sa mise en œuvre à travers une augmentation de capital consistante permettant d'absorber les pertes cumulées ou à travers la cession de l'activité au Groupe Chimique Tunisien.

K. Information relatives aux facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG)

1. Introduction

1.1. Objet du rapport ESG

Le présent rapport présente les informations relatives aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) de la Société Chimique ALKIMIA, conformément aux dispositions du décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 ainsi qu'aux normes IFRS S1 et IFRS S2.

Il a pour objectif d'informer les parties prenantes sur les principaux risques et opportunités ESG identifiés par la Société, ainsi que sur leurs incidences actuelles ou potentielles sur sa performance, sa situation financière et ses perspectives de développement.

1.2. Cadre réglementaire et normatif

Le rapport est établi conformément aux exigences du décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 et aux normes IFRS S1 « Obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité » et IFRS S2 « Informations à fournir sur les changements climatiques ».

Il tient également compte de l'évolution du cadre réglementaire international, notamment de l'entrée en vigueur du Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF), qui renforce les exigences de transparence en matière de performance environnementale.

1.3. Périmètre du reporting

Les informations présentées couvrent les activités de la Société Chimique ALKIMIA et, le cas échéant, les entités comprises dans son périmètre de consolidation, pour l'exercice clos au 31 décembre 2025.

Les données publiées portent sur les principaux enjeux ESG identifiés par la Société et sont établies selon les informations disponibles à la date de publication du présent rapport.

2. Gouvernance des enjeux ESG

La Société Chimique ALKIMIA intègre les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans sa stratégie et sa gestion des risques afin de soutenir une croissance durable et de répondre aux attentes de ses parties prenantes.

2.1. Rôle du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration supervise les enjeux ESG, veille à leur intégration dans la stratégie de la Société et suit les principaux risques et opportunités liés à la durabilité.

2.2. Implication de la Direction Générale

La Direction Générale met en œuvre la stratégie ESG, assure le respect des exigences réglementaires et pilote les actions visant à améliorer les performances de la Société en matière de durabilité.

2.3. Organisation interne dédiée à la durabilité

La gestion des enjeux ESG est assurée de manière transversale par les différentes directions concernées, sous la coordination de la Direction Générale.

2.4. Responsabilités des différentes fonctions

Les directions QSE, Finance, Ressources Humaines et Production contribuent, chacune dans son domaine, à la mise en œuvre de la politique ESG, au suivi des indicateurs et à la maîtrise des risques liés à la durabilité.

3. Stratégie et plan décarbonation

Afin d'anticiper les incidences du Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF) et de préserver sa compétitivité sur les marchés internationaux, la Société Chimique ALKIMIA poursuit une démarche de réduction de l'empreinte carbone de ses activités industrielles. Cette démarche s'appuie sur la réalisation du bilan carbone de son site de production et de l'empreinte carbone de ses principaux produits, notamment le tripolyphosphate de sodium (STPP) et le phosphate mono ammonique cristallisé (MAP), conformément aux exigences européennes en matière de reporting climatique.

Dans ce cadre, la Société concentre ses efforts sur plusieurs axes d'amélioration :

- L'optimisation de l'efficacité énergétique des installations industrielles afin de réduire les consommations spécifiques d'électricité et de gaz naturel ;
- L'amélioration continue des procédés de fabrication, en vue de limiter les émissions de gaz à effet de serre et d'améliorer la performance environnementale des unités de production ;
- Le renforcement du système de management intégré Qualité, Environnement, Santé et Sécurité au travail, certifié selon les normes ISO 9001, ISO 14001 et ISO 45001, garantissant une meilleure maîtrise des impacts environnementaux des activités ;
- La fiabilisation des données environnementales et climatiques, notamment à travers la finalisation du bilan carbone et des empreintes carbone des produits, afin de répondre aux exigences du MACF et des normes IFRS S1 et IFRS S2.

Ces actions s'inscrivent dans la stratégie de développement durable d'ALKIMIA et seront progressivement intégrées dans une feuille de route ESG visant à renforcer la résilience de la Société face aux enjeux climatiques, à améliorer sa performance environnementale et à répondre aux attentes de ses clients, investisseurs et autres parties prenantes.

4. Risques et opportunités : Focus sur le MACF

En tant qu'entreprise exportatrice vers le marché européen, la Société Chimique ALKIMIA est concernée par les exigences du Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF). Dans ce contexte, la Société a engagé les travaux nécessaires à l'évaluation de l'empreinte carbone de son site de production et de ses principaux produits afin de répondre aux obligations de déclaration et d'anticiper les impacts potentiels du nouveau dispositif.

Le principal risque identifié est un **risque de transition**, lié à l'évolution de la réglementation climatique européenne et à ses incidences sur les coûts d'exportation, la compétitivité des produits et les attentes croissantes des clients en matière de performance environnementale.

Afin d'anticiper ces évolutions, ALKIMIA a entrepris la réalisation de son bilan carbone ainsi que le calcul de l'empreinte carbone de ses produits. Ces travaux permettront d'identifier les principales sources d'émissions de gaz à effet de serre, de définir les priorités de réduction des émissions et de renforcer la conformité de la Société aux exigences du MACF et des normes IFRS S1 et IFRS S2.

Par ailleurs, ALKIMIA constate une évolution des attentes de ses clients internationaux, qui intègrent désormais les critères ESG dans leurs processus d'évaluation et de sélection des fournisseurs. Dans cette perspective, la Société poursuit le renforcement de son système de management intégré et entend développer progressivement une démarche de gestion responsable de sa chaîne d'approvisionnement, en cohérence avec les exigences de ses partenaires commerciaux et les meilleures pratiques en matière de développement durable.

5. Indicateurs et métriques de durabilité

Dans le cadre de sa démarche de transition climatique, la Société Chimique ALKIMIA a engagé la réalisation du bilan des émissions de gaz à effet de serre de son site industriel ainsi que le calcul de l'empreinte carbone de ses principaux produits, conformément aux exigences du Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF) et des normes IFRS S1 et IFRS S2.

Le bilan carbone couvre les principales sources d'émissions de la Société, notamment :

- les émissions directes (Scope 1) liées aux procédés industriels et à la consommation de combustibles ;
- les émissions indirectes liées à l'énergie (Scope 2) provenant de l'électricité consommée ;
- les autres émissions indirectes (Scope 3), principalement associées aux achats de matières premières, au transport et aux autres activités de la chaîne de valeur.

Les résultats de ces travaux constituent l'année de référence retenue par la société pour le suivi de sa performance climatique. Ils serviront à mesurer l'évolution des émissions de gaz à effet de serre, à évaluer l'efficacité des actions de réduction mises en œuvre et à répondre aux exigences de reporting des autorités de marché, des clients et des autres parties prenantes.

Les empreintes carbonées des principaux produits, calculées au titre de l'exercice 2024, sont les suivantes :

- Tripolyphosphate de sodium (STPP) : 2,30 tCO₂e par tonne de produit. À ce jour, ce produit n'entre pas dans le champ d'application du Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF) et n'est donc pas soumis à cette taxe carbone.
- Mono Ammonium de phosphate (MAP) : 2,14 tCO₂e par tonne de produit dont 0,906 tCO₂e par tonne correspondent à des émissions entrant dans le champ d'application du MACF et sont, à ce titre, susceptibles d'être soumises au mécanisme.

Dans une démarche d'amélioration continue, la Société Chimique ALKIMIA poursuit le renforcement de son dispositif de collecte et de fiabilisation des données ESG afin de disposer d'indicateurs climatiques fiables, comparables et régulièrement actualisés, conformément aux meilleures pratiques internationales en matière de reporting de durabilité.

6. Démarche d'évaluation ESG – EcoVadis

Dans le cadre du renforcement de sa démarche de développement durable, la Société Chimique ALKIMIA a engagé une démarche visant à structurer et à valoriser ses pratiques en matière de responsabilité sociétale à travers le référentiel EcoVadis.

Cette démarche permettra d'évaluer les performances de la Société selon les quatre domaines couverts par EcoVadis : l'environnement, le social et les droits humains, l'éthique des affaires et les achats responsables. Elle contribuera également à renforcer la transparence des informations ESG, à répondre aux attentes des clients et partenaires internationaux et à inscrire la Société dans une dynamique d'amélioration continue de ses pratiques de durabilité.

7. Perspectives, démarche ESG et continuité d'exploitation

La Société Chimique ALKIMIA intègre les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans sa stratégie de développement afin de renforcer la résilience de son modèle d'affaires et de répondre aux évolutions du cadre réglementaire et des attentes de ses parties prenantes.

Dans un contexte marqué par l'entrée en vigueur du Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF) et le renforcement des exigences en matière de durabilité, la Société a engagé plusieurs actions visant à améliorer la connaissance et la maîtrise de son empreinte carbone, notamment à travers la réalisation de son bilan carbone et le calcul de l'empreinte carbone de ses principaux produits. Ces travaux constituent une base essentielle pour identifier les leviers d'amélioration de sa performance environnementale et accompagner sa transition vers une industrie plus durable.

Par ailleurs, la Société Chimique ALKIMIA s'appuie sur son système de management intégré, certifié selon les normes ISO 9001, ISO 14001 et ISO 45001, pour poursuivre l'amélioration continue de ses performances en matière de qualité, d'environnement, de santé et de sécurité au travail. La Société entend également renforcer progressivement son dispositif de reporting ESG afin de répondre aux exigences des normes IFRS S1 et IFRS S2 ainsi qu'aux attentes des investisseurs, des clients et des partenaires financiers.

La Direction générale estime que ces initiatives contribueront à préserver la compétitivité d'ALKIMIA, à consolider ses relations avec ses marchés d'exportation et à soutenir la continuité de son exploitation dans un environnement économique et réglementaire en constante évolution.

L. Evénements postérieurs à la date de clôture :

Les présents états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 03 Septembre 2026. En conséquence, ils ne tiennent pas compte des événements postérieurs à cette date.

SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA SA
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Messieurs les actionnaires
de la société Chimique « Alkimia SA »

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de Co-commissariat aux comptes qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers de la « Société Chimique ALKIMIA S.A » (la « société »), qui comprennent le bilan arrêté au 31 Décembre 2025, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers font ressortir des capitaux propres négatifs de **236 704 903 DT**, y compris le résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à **48 893 943 DT**.

À notre avis, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 Décembre 2025, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Incertitude significative relative à la continuité de l'exploitation

Sans remettre en cause notre opinion, nous attirons votre attention sur le contenu de la **Note « J » continuité de l'exploitation** qui fait état du montant des pertes nettes encourues par la société Chimique « Alkimia SA » au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et des exercices antérieurs.

Comme il est décrit dans la note susvisée, cette situation indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

4. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée. Ces questions ont été

traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Titres de participation

Au 31 Décembre 2025, la **valeur comptable nette des titres de participation** de la « Société Chimique ALKIMIA S.A » s'élève à **35 594 888 DT** pour un total bilan de **128 143 376 DT**.

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition (y compris les frais d'acquisition) en respect avec les dispositions de la Norme Comptable Tunisienne 7 relative aux placements.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des participations à leur valeur d'usage ainsi déterminée :

- La valeur d'usage est estimée en tenant compte de plusieurs facteurs, notamment, la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.
- Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur nette comptable de ces participations est supérieure à leur valeur d'usage.

Risque identifié :

Le risque que la valeur nette comptable des titres de participation excède leur valeur d'usage et qu'une dépréciation ne soit pas comptabilisée au bilan constitue un risque d'anomalie significative dans les comptes en raison du recours important au jugement de la Direction.

Notre réponse à ce risque :

Dans ce cadre, nos travaux ont consisté notamment à :

- Revoir le processus d'estimation de la dépréciation adopté par la Direction ;
- Identifier les contrôles pertinents associés au processus d'estimation ;
- Apprécier le caractère raisonnable des hypothèses et examiner les modalités retenues par la Direction pour estimer la valeur d'usage des participations à la date de clôture ;
- Analyser la performance économique des entreprises émettrices et l'utilité procurée par ces participations à la « Société Chimique ALKIMIA S.A » ;
- Revoir les résultats des estimations effectuées durant l'exercice précédent.

5. Observation

Nous attirons l'attention sur la situation de la participation de la « Société Chimique ALKIMIA SA » au capital de la société « Les Salines de Tataouine » décrite au niveau de la **note A5** aux Etats Financiers.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

6. Rapport du conseil d'administration

La responsabilité du rapport du conseil d'administration incombe à la direction.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport du conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du conseil d'administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du conseil d'administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

7. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité de l'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

8. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

3. Autres obligations réglementaires

En application des dispositions de l'article 270 du code des sociétés commerciales, nous signalons à l'Assemblée Générale que dans le cadre de l'accomplissement de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons constaté que les états financiers de la société arrêtés au 31 Décembre 2025

font apparaître des fonds propres en deçà de la moitié du capital, à ce niveau et conformément aux dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales, le conseil d'administration doit dans les quatre mois de la date de l'approbation des comptes, provoquer la réunion de l'assemblée générale extraordinaire afin de statuer sur la question et prendre les mesures nécessaires prévues par la loi.

Tunis, le 04 Septembre 2026

Les Co-commissaires aux comptes

Auditing, Advisory, Assistance & Accounting

Wadi TRABELSI

P\ HLB GSAudit&Advisory

Ghazi HANTOUS



SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA SA
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RAPPORT SPECIAL DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES
ETATS FINANCIERS - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Messieurs les actionnaires de la « Société Chimique ALKIMIA S.A »,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence

éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Opérations relatives à des conventions nouvellement conclues durant l'exercice clos au 31 Décembre 2025

Votre Conseil d'Administration ne nous a informés d'aucune convention nouvellement conclue au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2025 et rentrant dans le cadre de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

II. Opérations relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos au 31 Décembre 2025 :

1. Groupe Chimique Tunisien

- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » a conclu avec le « Groupe Chimique Tunisien » une convention en date du 26 Novembre 1993, modifiée par deux avenants signés respectivement en date du 22 Octobre 1998 et du 27 Septembre 2009, selon laquelle le « Groupe Chimique Tunisien » s'engage à vendre à partir de ses unités de production, à la « Société Chimique ALKIMIA S.A », qui accepte, l'acide phosphorique concentré dont elle a besoin pour son exploitation.
- Les achats d'acide phosphorique effectués par la « Société Chimique ALKIMIA S.A » dans le cadre de cette convention totalisent au titre de l'exercice 2025 un montant net de **53 890 530 DT**.
- Les achats d'ammoniac effectués par la « Société Chimique ALKIMIA S.A » auprès du « Groupe Chimique Tunisien » totalisent au titre de l'exercice 2025 un montant net de **2 932 689 DT**.
- Le solde fournisseur « Groupe Chimique Tunisien » s'élève au 31 Décembre 2025 à **154.031.851 DT** dont **78.162.451 DT** en tant qu'effets à payer.
- Le solde total des intérêts de retard réclamés par le Groupe Chimique Tunisien, contestés et non acceptés par la Société Chimique ALKIMIA mais constatés au titre du principe de prudence en charges à payer, s'élève au 31 Décembre 2025 à **105 330 961 DT**. Les intérêts provisionnés au titre de l'exercice 2025 s'élèvent à **19 580 090 DT**.

2. ALKIMIA Packaging SA

- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » a conclu avec sa filiale « ALKIMIA Packaging S.A » une convention en date du 03 Janvier 2011 qui prévoit son approvisionnement auprès de cette dernière en carbonate de sodium nécessaire à son exploitation. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration de la « Société Chimique ALKIMIA S.A » tenu en date du 10 Mai 2011.

- Les achats de carbonate de sodium effectués par la « Société ALKIMIA S.A » dans le cadre de cette convention s'élèvent au titre de l'exercice 2025 à **7 765 562 DT**. Le solde fournisseur « ALKIMIA Packaging S.A » s'élève au 31 Décembre 2025 à **24.164.112 DT**.
- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » a facturé à sa filiale « ALKIMIA Packaging S.A » des charges communes au titre de l'exercice 2025 pour un montant de **537 062 DT**.
- Le compte courant « ALKIMIA Packaging S.A » présente au 31 Décembre 2025 un solde débiteur de **1 175 343 DT**.

3. *Les Salines de Tataouine*

- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » a réalisé des prestations de fourniture de l'excédent d'électricité produite par l'unité de cogénération à sa filiale « Les Salines de Tataouine » pour un montant de **1 288 770 DT**.
- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » a facturé à sa filiale « Les Salines de Tataouine » des charges communes au titre de l'exercice 2025 pour un montant de **1 197 793 DT**.
- Le compte courant « Les Salines de Tataouine » présente au 31 Décembre 2025 un solde débiteur de **6 975 502 DT**.

4. *La Compagnie d'Assurance et de Réassurance Tuniso-Européenne (CARTE ASSURANCES)*

- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » continue à assurer tous ses risques auprès de « La CARTE Assurances ». La prime d'assurance supportée par la société dans le cadre de cette convention au titre de l'année 2025 s'élève à **1 846 718 DT**. Le solde fournisseur « La CARTE Assurances » s'élève au 31 Décembre 2025 à **3 165.933 DT**. Dont **2.992.341 DT** en tant qu'effets à payer.

III. **Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants**

1- Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Président Directeur Général est fixée par le « Comité de rémunération » tenu le 18 Octobre 2015.
- Les administrateurs sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le Conseil d'Administration et soumis annuellement à l'approbation de l'Assemblée Générale Annuelle.
- La rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit est déterminée par le Conseil d'Administration et est soumise annuellement à l'approbation de l'Assemblée Générale Annuelle

2- Les obligations et engagements de la « Société chimique ALKIMIA S.A » envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des Etats Financiers relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2025 se présentent comme suit :

Libellé	Président directeur général	Administrateurs
---------	-----------------------------	-----------------

	Charges de l'exercice	Passif	Charges de l'exercice	Passif
Rémunérations brutes (y compris avantages en nature)	220 839	-	-	-
Jetons de présence pour les administrateurs	24 000	24 000	120 000	120 000
Rémunérations des membres du Comité Permanent d'Audit	-	-	48 000	48 000
Total	244 839	24 000	168 000	168 000

Tunis, le 04 Septembre 2026

Les Co-commissaires aux comptes

Auditing, Advisory, Assistance & Accounting

Wadī TRABELSI

P\ HLB GSAudit&Advisory

Ghazi HANTOUS